Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_248-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire : 82

En exercice : 82

Qui ont pris part à la délibération : 73

Date de convocation : 17/09/2026

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° DE_2026_248

Objet : EXONERATIONS DE TEOM 2027-LISTE DES ENTREPRISES

L'an deux mille vingt six, le vingt trois septembre à 18H00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Philippe LEZINA a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (63)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Claudine AUSSENAC (ARGENS MINERVOIS), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Sylvie RAYNAUD (BOUTENAC), Marie-Pierre VANSTEENKISTE (CAMPLONG D'AUDE), AnaÏs DENAT (CANET D'AUDE), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Marie GRAUBY (CONILHAC CORBIERES), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Sullivan ESCUDERO (DERNACUEILLETTE), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Alain JAUNEAU (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Alain VALERO (FERRALS LES CORBIERES), Sabine PECH MALET (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Bernard BLANC (LAGRASSE), David REMY (LAIRIERE), Christine CONDETTE (LANET), Raymond SPOLI (LAROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN CORBIERES), William COMBES (LEZIGNAN CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN CORBIERES), El Mahdi DAHBI (LEZIGNAN CORBIERES), Françoise CASTEL (LEZIGNAN CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN CORBIERES), Sabrina FITO

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_248-DE

(LEZIGNAN CORBIERES), Laurent MARTINEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Mireille SANTINI (LEZIGNAN CORBIERES), Christian ROIG (LEZIGNAN CORBIERES), Erik LE MOAL (LEZIGNAN CORBIERES), Christine FOULQUIER (LEZIGNAN CORBIERES), Pauline VILCHEZ (LEZIGNAN CORBIERES), André HERNANDEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN CORBIERES), Marie-Claude MARTINEZ (LEZIGNAN CORBIERES), Valérie DUMONTET (LEZIGNAN CORBIERES), Philippe LEZINA (LUC SUR ORBIEU), Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU), Colette BOURNET (MASSAC), Guy D'ALACON (MONTBRUN DES CORBIERES), Jérôme GAZEL (MONTJOI), Yves FABRE (MONTSERET), Christophe TURCAUD (MOUTHOUMET), Grégory ROMERO (MOUX), François RICHARD (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Emile DELPY (PARAZA), Jérôme TUAL (ROUBIA), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Zoé LEJEUNE (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Daniel SPAGNI (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Philippe MARCY (VILLEROUGE TERMENES)

Etaient absents les représentants des Communes de : (8)

Laurent LE BIDEAU (ALBIERES), Didier CASATO (CASCASTEL DES CORBIERES), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Philippe ESTRADE (RIBAUTE), Philippe ESCOI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITS), Hervé BARO (TERMES), Hélène BLASZKIEWICZ (VIGNEVIEILLE)

Procurations : (10)

Bernard SUTRA (AURIAC) à Jean-Marie SAURY, Frédéric HERNANDEZ (CANET D'AUDE) à Philippe LEZINA, Jean-Jacques LEBRETON (CANET D'AUDE) à AnaÏs DENAT, Jacques PIRAUD (JONQUIERES) à Paul BERTHIER, Corinne ARMERO (LEZIGNAN CORBIERES) à Christine FOULQUIER, Alain-Marc GARCIA (LEZIGNAN CORBIERES) à Françoise CASTEL, Jean-Charles PITT (LEZIGNAN CORBIERES) à Gérard FORCADA, Mélinda MARTIN (LEZIGNAN CORBIERES) à William COMBES, Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Myriam MIQUEL, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à David ELIS

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1521 ;

Considérant la délibération du Conseil Communautaire N° 103/13 du 15/04/2013 décidant notamment d'instituer la TEOM, en lieu et place des communes, suivant 24 zones définies ;

Considérant la délibération du Conseil Communautaire N° 173/16 du 07/12/2016 décidant notamment d'instituer la TEOM, en lieu et place des communes, suivant une 25ème zone définie ;

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_248-DE

Considérant la délibération du Conseil Communautaire du 28/09/2017 décidant notamment d'instituer la TEOM, en lieu et place des communes, suivant une 26ème zone définie ;

Considérant la possibilité d'exonérer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères les locaux à usage industriel ou commercial, qui font traiter eux-mêmes leurs déchets sans avoir recours au service public de gestion des déchets ;

Sur proposition du rapporteur, Henry SCHENATO Conseiller délégué,

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,

Par :
73 POUR
0 ABSTENTION
0 CONTRE

APPROUVER les exonérations fiscales pour l'exercice 2027 selon la liste des entreprises concernées, telle que présentée ci-après :

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_248-DE

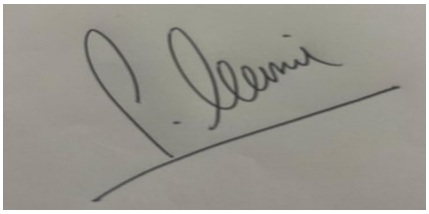
N°	ENTREPRISE		ADRESSE DU LOCAL	COMMUNE	CADASTRE
	Propriétaire du local	Locataire			
1	ARTERRIS DISTRIBUTION		10 Avenue Frédéric Mistral - 11200	Lézignan-Corbières	AI 273
2	CALVET SA		41 Allée du Roussillon - 11200	Lézignan-Corbières	AW 169
3	DPD France SAS		Rue Joseph Fourier - 11200	Lézignan-Corbières	E1944-E1945
4	JF DEVELOPPEMENT	Espuna International SAS	44, Boulevard Ferdinand Buisson- 11200	Lézignan-Corbières	AY 16
5	PELLENC LANGUEDOC ROUSSILLON		45 Allée du Roussillon - 11200	Lézignan-Corbières	AW 99
6	SARL LEZI-CONSTRUCTION		15 rue Pierre de Fermat - 11200	Lézignan-Corbières	E 1943
7	SARL ST LAURENT AUTO AGRI		4 Chemin de Margues - 11220	St Laurent de la Cabrerisse	A 2191
8	SARL ST LAURENT AUTO AGRI		69 Avenue de Narbonne - 11220	St Laurent de la Cabrerisse	A 2289-2384-2489
9	SARL SFPM		20 rue Jean Lebrau - 11700	Fontcouverte	B 895
10	SAS BELMAS-DAUMAS		1 rue Gustave Eiffel - 11200	Lézignan-Corbières	BD 9
11	SAS CHÂTEAU LA VOULTE GASPARETS		13 rue des Corbières-Gasparets - 11200	Boutenac	B 1157
12	SAS ELIDIS		44 Rue du Languedoc - 11200	Lézignan-Corbières	AW 89-90-93
13	SAS ETANG DES COLOMBES		Lieu-dit Château Etang Colombes - 11200	Cruscades	B 11
14	SAS LA CROQUANTERIE		Zi des Corbières-Rue du Midi - 11200	Lézignan-Corbières	BD 50
15	SAS LEZIMMO	SAS Selmur (Intermarché)	2 rue de l'Estagnol - 11200	Lézignan-Corbières	BB 69
16	SAS POLE SUD		4 Rue des Romains - 11200	Lézignan-Corbières	BD 19-21-22-23-24-65-66
17	SAS RIVERLY (ex Locaboat)		Avenue du Port - 11200	Argens-Minervois	B 359
18	SCI CARILLO JOSE	SAS Belmas-Daumas	5 rue Gustave Eiffel - 11200	Lézignan-Corbières	BD 10
19	SCI FONCIERE PLANES	SAS Lezidis carrefour Market	Avenue des Corbières - 11200	Lézignan-Corbières	BC 28 WZ 15
20	SCI JUSTELLE	PVI du Sud Ouest	6 Rue Jean Mermoz - 11200	Lézignan-Corbières	E 2035
21	SCI LE DOME	SAS Paoli Menuiserie	9 Rue des Tonnelles, ZA la Prade - 11200	Fabrezan	A 1083
22	SCOP CCA		23 Avenue de la Méditerranée - 11200	Argens-Minervois	B 412
23	SCOP PLR		4 Avenue Frédéric Mistral - 11200	Lézignan-Corbières	AI 41
24	SCPAT JELANDREL	M J M	ZA Avenue des Corbières - 11200	Ornaisons	A 1661-1662
25	SNC DEVAL	SAS Rojack Bricomarché	Rue Alfred Nobel - 11200	Lézignan-Corbières	BC 23-31
26	SNC LIDL		31 Avenue du Maréchal Foch - 11200	Lézignan-Corbières	AB 1044-497
27	UNION MATERIAUX		3 rue Pierre de Fermat - 11200	Lézignan-Corbières	E 1922-1924-1926-1928

- INFORMER que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 011-200035863-20260923-DE_2026_248-DE

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Secrétaire de séance,



Philippe LEZINA, Conseiller délégué

Le Président,

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Signé électroniquement par : andré Hernandez
Date de signature : 24/09/2026
Qualité : Président CCRLCM

André HERNANDEZ